

CLINIQUE RÉNALE DAKSI À CONSTANTINE**Ambitieux challenge pour 2008**

Onze transplantations rénales est le bilan des activités opératoires de l'équipe de greffe de la clinique rénale Daksi de Constantine durant l'année 2007.

Un bilan qui porte à 15 le nombre de greffes inscrites à son actif depuis son installation au début du deuxième semestre 2006. Des interventions chirurgicales magistralement réussies et qui dénotent une amélioration remarquable du fonctionnement de cette structure sanitaire ces derniers mois.

Selon le professeur A. Dahdouh, chef du service urologie et également chef de cette équipe, la clinique prévoit d'opérer 20 transplantations en 2008 et ce, sans risque d'erreur. D'après lui, 17 dossiers sont en préparation concernant des couples prêts à

être opérés en plus de 7 autres qui sont en instance d'être explorés. Il s'agit, selon ses termes, de couples qui attendent la levée de certaines contre-indications temporaires ayant trait à la présence d'une ulcération peptique nécessitant un traitement avant la greffe, c'est-à-dire qu'ils seront opérés juste après la cicatrisation de ces ulcères.

D'autres activités cliniques sont également à mettre à l'actif de cette équipe, à savoir l'exploration, l'histodiagnostic, le traitement médicochirurgical et le suivi des malades souffrant de cancers urogé-

nitaux. 318 cas ont été ainsi pris en charge au niveau de la clinique durant l'année 2007.

Ce sont des réalisations qui limiteront les transferts pour soins à l'étranger, selon le P^r Dahdouh, s'agissant notamment de cancérologie de vessie et de prostate, lesquelles sont des pathologies nécessitant plusieurs types de traitement et dont plusieurs structures sanitaires, à travers le territoire national, procèdent au transfert de leurs malades à l'étranger. «C'est une activité qui fait économiser beaucoup de devises à l'Etat», se félicite le P^r Dahdouh. Il ajoutera que son équipe envisage l'introduction de plusieurs autres chirurgies inexistantes jusqu'ici dans la

nomenclature des soins en Algérie et ce, au fur et à mesure de l'acquisition des équipements appropriés.

Le seul handicap qui angosse le chef de cette équipe spécialisée, entre autres, dans la greffe rénale est l'inexistence de donneurs vivants d'organes. Et donc, un travail de sensibilisation est nécessaire, selon ses dires, pour promouvoir la culture du don d'organes en Algérie. Enfin, «une législation actualisée et mieux adaptée permettrait également d'élargir l'éventail des possibilités de don d'organes», peut-on lire dans le communiqué diffusé par l'établissement hospitalier spécialisé de Daksi pour rendre public son bilan d'activité 2007.

L. H.

DUC DE MASCARA**8 826 habitations précaires recensées**

Lors d'une évaluation de la situation de l'habitat précaire au niveau de la wilaya de Mascara, le directeur de l'urbanisme et de la construction tient d'abord à faire le discernement entre vieux bâti, habitations précaires et demeures menaçant ruine.

Côté habitations précaires, certaines datent bien sûr de l'époque coloniale alors que d'autres ont vu le jour lors de l'exode de ces dernières années ; elles sont recensées autant en milieu urbain que rural.

Ce sont ainsi 8 826 habitations précaires localisées au niveau du territoire de la wilaya. Le plus gros concerne la commune de Mohammadia qui en compte 2 632 dans les quartiers connus que sont Boubarnas, Bekhaïma ou Sidi

Abdelkader, suivent ensuite Sig et Mascara avec respectivement 772 et 442. L'éradication progressive de l'habitat précaire, qui reste une priorité, ne peut bien sûr se réaliser que si elle est accompagnée de l'acquisition de logements sous toutes ses formes. Nous apprendrons que pour l'année 2007 : 1 700 logements type social ont été inscrits dont 500 se trouvent en cours de réalisation. Et pour cette fin d'année 2007, justement, ce sont 339 logements qui ont été distribués du 23 au 31 décembre à travers 13 communes. Dans la localité de Selatna qui en a bénéficié de 40, ce qui constituait un centre de transit devrait être rasé à l'instar de Djaker, sur les hauteurs de Bab-Ali, qui constituait une véritable tare au niveau de la commune du chef-lieu de wilaya de Mascara il y a

quelques années. Dans un autre chapitre, celui du vieux bâti, si l'on dénombre des cas dont certaines habitations inhabitées dont les occupants ont été évacués pour échapper au risque d'effondrement, l'on jugera que la situation n'est pas préoccupante. Enfin, concernant le volet démolition de constructions illicites dont beaucoup ont été opérées durant ces dernières années, la mission de juguler ce phénomène appartient aux APC et la démolition n'est plus aujourd'hui soumise à une décision de justice, puisqu'elle a un caractère administratif après un contrat dûment établi.

En l'absence de chiffres, le DUC tiendra à souligner pour conclure que le programme d'élimination de l'habitat précaire sera plus important pour 2008.

M. Meddeber

SEMAINE D'APPUI INSTITUTIONNEL**Promouvoir la démarche partenariale avec les associations**

Le renforcement des capacités des cadres des structures situées en interface du monde associatif, la familiarisation de l'encadrement des institutions à la gestion du cycle du projet (GCP) ainsi que la promotion de la démarche partenariale avec les associations sont, entre autres, les principaux objectifs du séminaire d'appui institutionnel organisé les 30 et 31 décembre dernier par la DAS de la wilaya de Tiaret en relation avec la direction du projet ONG2 relevant de l'ADS.

Traitant une multitude de thèmes dont nous citerons lors de la première journée la présentation de quelques repères historiques sur le mouvement associatif national, la conception nouvelle du développement local ou encore un aperçu sur les modalités d'élaboration des projets associatifs suivant la méthode GCP, ce séminaire a été encadré par Ahmed Djebara, expert animateur régional de la zone de Tiaret, couvrant les cinq autres

régions de Chlef, Aïn-Defla Tissemsilt, El Bayedh et Laghouat. Cumulant une expérience appréciable dans le domaine, ce dernier s'est longuement étalé, le lendemain de la rencontre, sur le financement des projets associatifs sur la base du deuxième appel à proposition du projet ONG2 publié tout récemment, soit le 26 décembre 2007. Les débats ont permis d'aborder des points jugés intrinsèques non sans susciter un intérêt

particulier parmi les participants, à savoir la problématique des réseaux associatifs ou encore les difficultés rencontrées par les associations quant à l'accès au financement. Dans la même journée, soit au cours de l'après-midi, l'intervention de l'animateur a été principalement focalisée sur la présentation des éléments de management situationnel inhérent à la démarche de résolution de problèmes, à la dynamique du groupe et enfin aux styles de communication. Les travaux du séminaire ont été sanctionnés par une évaluation et la remise d'une riche documentation au profit des quelque 30 participants issus de différents secteurs de la wilaya. Il convient de souligner que le projet ONG2

consacre une enveloppe financière de 11 millions d'euros pour le soutien des associations algériennes de développement dont le montage est assuré par l'Union européenne et le ministère de la Solidarité.

Pour rappel, au titre du premier appel, «la zone de Tiaret a présenté une douzaine de propositions éligibles à ce programme alors que les prévisions font état de la formalisation éventuelle de plus d'une vingtaine de projets avant la fin du mois de février 2008», devait nous indiquer M. Djebara tout en précisant que toutes les wilayas relevant de la zone de Tiaret sont concernées par ce séminaire et ce, en fonction d'un programme établi par l'unité d'appui au projet.

Mourad Benameur

SÉCURITÉ ROUTIÈRE À RELIZANE**78 morts et 1 280 retraits de permis**

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Relizane ont recensé 78 morts et 506 blessés, victimes de la route, durant la période allant du 1^{er} janvier au 30 novembre 2007. Une période où il a été dénombré 621 accidents de la route. Les mêmes statistiques révèlent que sur ces 621 accidents de la circulation, 37 se soldent par des dégâts matériels.

Il est à signaler que les RN4, 23 et 90A à Relizane sont les tronçons qui ont connu le plus grand nombre d'accidents, ainsi que les chemins de wilaya.

Ces chiffres comparés à ceux de l'année dernière ont connu une hausse sensible en 2007. Le bilan des 11 premiers mois de l'année 2006 faisait état de 604 accidents sur les mêmes tronçons. Par ailleurs, quelque 1 280 retraits de permis de conduire ont été enregistrés par les unités de la Gendarmerie nationale avec effet immédiat sur l'arrêt de conduite, alors que 142 autres retraits de permis n'étaient pas suspensifs. Grâce à l'appareil de mesure par radar, pas moins de 1 197 cas d'excès de vitesse ont été recensés. Dans un autre registre, 218 infractions ont été enregistrées pour accord ou refus de rétrocession du permis de conduire. Il est à signaler que les causes d'accidents, selon la même source, sont principalement liées à l'excès de vitesse et au non-respect du code de la route, notamment la conduite en état d'ivresse...

A. Rahmane

DILAPIDATION DE DENIERS PUBLICS À ANNABA**Trois à sept ans de prison ferme**

Le tribunal correctionnel de Annaba a rendu samedi dernier son verdict dans l'affaire dite de la délégation de la garde communale de Annaba qui remonte à 2005. Ainsi, 12 inculpés, sur les 35 personnes impliquées et poursuivies pour «dilatation de deniers publics, falsification et faux et usage de faux, et signature de contrats illégaux», ont écopé chacun de 7 ans de prison ferme. Deux autres ont été condamnés chacun à 3 ans de prison ferme, le reste des accusés, au nombre de 21, se sont vu infliger chacun une peine de 18 mois de prison avec sursis.

Cette affaire, qui porte sur un préjudice de 7 millions de dinars au fonds des œuvres sociales de la délégation de la garde communale de Annaba, a été prise en charge par la Gendarmerie nationale. L'enquête a révélé une anarchie sans précédent dans la gestion des œuvres sociales des gardes communales, selon l'arrêt de renvoi.

Le ministère public a requis, lors de ce procès, 10 ans de prison ferme à l'encontre de 33 mis en cause et 2 ans de prison pour deux autres accusés, a-t-on indiqué.

Nabil Kebaili

DON DE SANG À TIZI-OUZOU**Le comité de Boghni en quête d'un local et d'une subvention**

Il fut un temps où la vie d'un malade tenait à un flacon de sang, ce qui mettait dans l'embarras médecins et membres de la famille. Ces derniers ne sachant à quel saint se vouer s'en remettaient à la générosité d'hypothétiques donateurs sollicités dans l'entourage familial ou dans le cercle des amis.

Depuis le mois d'avril 2007, telle une bénédiction du ciel, le comité des donateurs de sang a vu le jour à Boghni, et depuis, a pu soulager les malades et éviter à leurs familles les inconfortables situations de détresse. Ainsi, avec la collaboration de la banque de sang de l'hôpital, le comité est passé à l'action en répondant à l'appel de plus d'une quarantaine de familles qui ont bénéficié de plus d'une centaine de flacons du précieux liquide. Pour ce faire, le comité a pu compter sur des donateurs réguliers dont le nombre ne cesse de s'accroître et qui a atteint 300 à fin décembre.

Conscients de l'importance de leur mission et reconnaissant la disponibilité des citoyens à apporter leur aide, pour peu qu'ils soient sollicités et mis dans des conditions médicales et d'éthique acceptables, les membres du comité ne ratent aucune occasion pour «prêcher la bonne parole et inciter à la bonne action». C'est dans cet esprit, d'ailleurs, que le comité a pris part, à la fin du mois de novembre dernier, en compagnie de l'association Tujja de la faculté de médecine de Tizi-Ouzou, à une journée d'information et de sensibilisation sur les fléaux sociaux que sont la toxicomanie, le sida et la tabagisme ainsi que sur le don de sang au CFPA de Boghni.

Saisissant l'occasion de notre visite à son local, rue Mohamed-Arab-Mitiche (en face de la pharmacie Hadj Arab), le comité des donateurs de sang de Boghni, par le biais de ses membres et au nom de la famille des donateurs, qui ne cesse de s'agrandir, remercie le directeur de l'hôpital pour sa sollicitude ainsi que le citoyen qui a gracieusement mis un local à la disposition du comité. Ils ont en outre tenu à lancer un appel pressant en direction de l'APC de Boghni afin de répondre favorablement à leur demande d'une subvention pour le budget de fonctionnement ainsi qu'un local.

A. A. Y.